Analyse comparée des étapes du processus de qualification

Communication et compte rendu : Claire CERDAN

CIRAD-TERA, Montpellier, France

Les éléments déterminant du processus de qualification

La qualification des produits est entendue comme la production d'accords entre professionnels sur les caractéristiques d'un produit et les façons de les obtenir. Plusieurs éléments interdépendants jouent un rôle déterminant dans les processus de qualification : le groupe d'acteurs en présence (types de producteurs, industriels, entreprises artisanales, institutions locales et collectivités territoriales, etc.) ; les caractéristiques et la spécificité du produit ; le type de marché visé et le mode de gouvernance. On entend par mode de gouvernance, les effets de coopération entre professionnels, au sein d'un territoire donné. Celui-ci est déterminé par le type d'acteurs impliqués, leur motivation, leurs façons de définir les rapports entre eux. Ces modes de gouvernance peuvent être de trois types : sectoriel, territorial ou mixte. Dans les démarches AOC, la logique sectorielle est assez rare, mais elle existe. Dans ce cas, les acteurs sont avant tout intéressés par le développement des produits sous AOC (captation de plus-value). Dans une logique territoriale, les objectifs des acteurs sont d'abord de définir une stratégie par rapport au développement des activités économiques locales, la survie des exploitations en place. La démarche IG est un alors un moyen de mobiliser les acteurs autour d'un projet et de mobiliser l'action collective au sein du territoire.

Le cahier des charges

Le cahier des charges précise les données et les conditions de production d'un produit. Il présente en général : la description du produit (par rapport aux produits standard), la description des modes d'obtention du produit (production, transformation, commercialisation) la délimitation de l'aire de production, le lien avec le milieu et l'origine géographique, la description du conditionnement du produit et de son étiquetage, les dispositifs de contrôle mis en place.

L'élaboration d'un cahier des charges comporte des enjeux importants. Rappelons qu'une fois validé, ce document ne peut pas être remis en cause immédiatement. Les définitions adoptées par les acteurs peuvent donc avoir des conséquences économiques importantes. A chaque étape, il faudra prendre soin de mesurer les conséquences des différentes options retenues car elles vont permettre l'intégration de producteurs et d'opérateurs (artisans, industriels) ou leur exclusion du processus collectif. Ces options vont également permettre ou non le maintien du produit sur le marché visé.

Les difficultés rencontrées dans l'élaboration des cahiers des charges sont liées au fait que les produits traditionnels sont malléables et évolutifs. Ces produits ont, peu à peu, évolué au fil du temps et parfois les professionnels ont du mal à définir le produit : qu'est ce qu'un Pélardon traditionnel, qu'est ce qu'une vache « mirandaise » ? Quelles caractéristiques souhaite-t-on préserver ?

D'autre part, les acteurs utilisent des procédés de transformation différents qui conduisent à des produits légèrement différents souvent reconnus sur des marchés spécifiques. Les opérateurs doivent donc s'accorder pour définir un procédé bien précis. De légères variantes mettant en valeur le propre savoir-faire du producteur ou du transformateur sont tout de même tolérées.

La dernière difficulté est liée au fait que l'on construit un projet avec une diversité d'acteurs dont les intérêts divergent. Ces différentes positions sont souvent mises en exergue au moment de l'élaboration du cahier des charges.

Il nous semble important de considérer le cahier des charges comme le résultat d'un compromis. Pour aider les professionnels à construire leur cahier des charges, plusieurs outils peuvent être mobilisés autour d'actions concrètes (réunions, analyse, comparaison de produits, concours de produits agricoles).

Principales étapes pour mettre en place un processus de qualification

L'analyse comparée des expériences dégage plusieurs étapes.

- Construction du consensus et appropriation du projet. Il s'agit de construire un projet en intégrant le maximum de producteurs, de transformateurs, de commerçants et de personnes concernées par la production.
- Mettre en forme et rédiger un projet de construction pertinent pour être soumis aux organismes compétents.
- Définir les processus de validation.
- Définir les processus de contrôle et les sanctions qui doivent être mise en place en cas de problèmes (pénalités, avertissement, exclusion...).
- Définir un processus de protection.

Pour chaque étape, des questions peuvent être posées pour aider les acteurs à construire leur projet.

- Quelles sont les caractéristiques du produit que nous voulons valoriser ? Que nous voulons différencier ? Quelles sont les qualités génériques et les qualités spécifiques du produit ?
- Ce produit est-il concerné par un territoire ou par une filière /secteur ?
- Quels sont les acteurs en présence ? Sont-ils organisés ? Partiellement ? Existe-t-il des organisations socioprofessionnelles ?
- Quels sont les marchés visés ? Quelle rentabilité espérée ?
- Que veut–on faire ? Quel signe et pourquoi ? Quelles sont les menaces et les opportunités par rapport à la stratégie retenue ?
- Définir les grands principes du cahier des charges.
- Définir les conditions pour faire vivre ce signe de qualité.